

QUELS SONT LES EFFECTIFS SCOLARISÉS ?

Cet indicateur étudie la scolarisation et analyse son évolution entre 1995 et 2005 sur la base des taux d'inscription. Il évalue le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire et indique le pourcentage de jeunes qui entameront les différents types de formations tertiaires au cours de leur vie. Les taux d'accès et de scolarisation dans l'enseignement tertiaire donnent un aperçu de l'accessibilité de ces formations et de la valeur subjective qui leur est accordée. La scolarisation dans les filières professionnelles de l'enseignement secondaire est étudiée dans le cadre de l'indicateur C1.

Points clés

Graphique C2.1. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (1995, 2000, 2005)

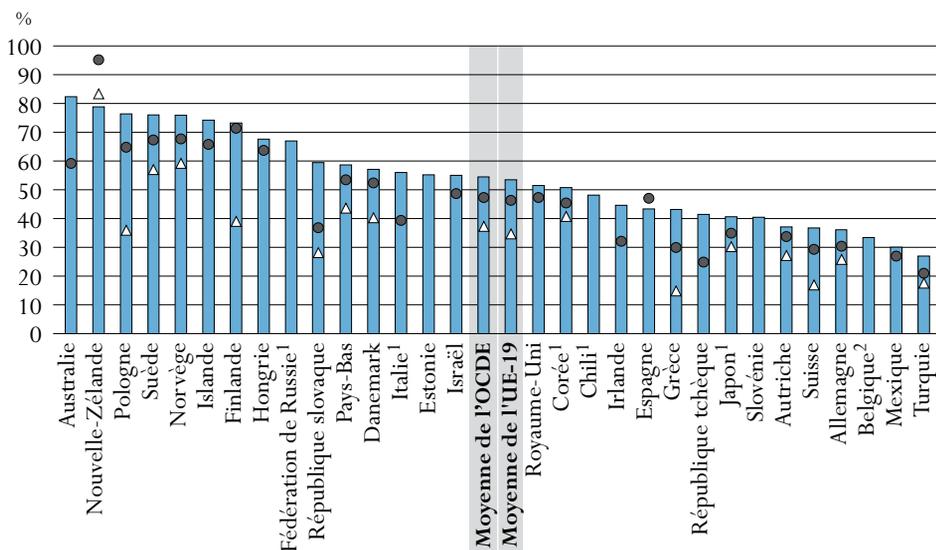
Somme des taux nets d'accès à chaque âge

Ce graphique montre la proportion d'individus qui entament pour la première fois des études tertiaires de type A ainsi que sa variation entre 1995, 2000 et 2005.

Les taux d'accès donnent un aperçu de l'afflux d'étudiants pendant une certaine période, et non des effectifs scolarisés à ce niveau.

■ 2005 ● 2000 △ 1995

En 2005, plus de 60 % des jeunes ont entrepris des études tertiaires de type A en Australie, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en Suède, dans les économies partenaires, en Fédération de Russie. Entre 1995 et 2005, les taux d'accès à des formations tertiaires de type A ont progressé de 18 points de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE. Entre 2000 et 2005, ils ont augmenté de plus de 10 points de pourcentage plus d'un quart des 24 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.



1. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A sont bruts.

2. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.

Les sources sont classées par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2005.

Stat : OCDE. Tableau C2.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eaq2007).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

Autres faits marquants

- Dans la plupart des pays, tous les jeunes ou presque suivent au moins 12 années d'études dans le cadre institutionnel. La quasi-totalité des élèves (90 %) sont scolarisés pendant au moins 14 ans en Belgique, en Espagne, en France, en Hongrie, en Islande, au Japon, en République tchèque et en Suède. À titre de comparaison, les taux de scolarisation ne dépassent 90 % que pendant neuf ans au Mexique et sept ans en Turquie et, dans les économies partenaires, pendant huit ans au Chili et neuf ans en Fédération de Russie.
- Dans plus de la moitié des pays de l'OCDE, 70 % des enfants âgés de trois et quatre ans sont accueillis dans des structures d'accueil préprimaire ou dans des établissements primaires. À trois ou quatre ans, les enfants sont plus susceptibles d'être scolarisés dans les 19 pays de l'OCDE qui sont membres de l'UE (UE-19) que dans les autres pays de l'OCDE. Le taux de scolarisation des enfants de trois et quatre ans s'établit en moyenne à 75.9 % dans l'UE-19, contre 68.5 % à l'échelle de l'OCDE.
- En 1995 et 2005, les taux de scolarisation moyens sont passés de 74 à 82 % dans le groupe d'âge des 15-19 ans. Selon les chiffres de 2005, ils atteignent ou dépassent 90 % en Belgique (où c'était déjà le cas en 1995), en Grèce, en Pologne et en République tchèque et, dans les économies partenaires, en Slovaquie. Une tendance similaire s'observe chez les individus de 20 à 29 ans qui sont en grande partie inscrits dans l'enseignement tertiaire : leurs taux de scolarisation ont augmenté dans tous les pays de l'OCDE entre 1995 et 2005.
- La proportion d'individus qui entament des études tertiaires de type B est généralement plus faible que celle estimée pour les études tertiaires de type A. Selon la moyenne établie sur la base des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, 15 % des jeunes s'inscrivent dans des formations tertiaires de type B, contre 54 % dans des formations tertiaires de type A et 2 % dans des programmes de recherche de haut niveau.
- En Belgique et, dans une moindre mesure, en Slovaquie (économie partenaire), les taux élevés d'accès à des formations tertiaires de type B compensent les taux relativement faibles d'accès aux formations tertiaires de type A. À l'inverse, l'Islande, la Norvège, la Pologne et la Suède affichent des taux d'accès aux formations tertiaires de type A qui sont bien supérieurs à la moyenne de l'OCDE, mais des taux d'accès aux formations tertiaires de type B qui sont très faibles par comparaison avec ceux d'autres pays. Enfin, la Nouvelle-Zélande se distingue des autres pays par ses taux d'accès aux deux types de formation qui sont les plus élevés de l'OCDE.

Contexte

Le bien-être social et la prospérité économique des pays dépendent dans une grande mesure de l'instruction et de la formation de leur population. Intrinsèquement, il est donc dans l'intérêt de la société de faire en sorte que les enfants et les adultes aient accès à un large éventail de possibilités de formation. L'encadrement préprimaire prépare les plus jeunes à entamer leurs études primaires. Il peut contribuer à lever les barrières linguistiques et à réduire les inégalités sociales et il donne aux enfants l'occasion d'étoffer et d'enrichir l'éducation qu'ils reçoivent dans le milieu familial. L'enseignement primaire et secondaire jette les bases de l'acquisition d'un ensemble de compétences très diverses et prépare les jeunes à pratiquer l'apprentissage tout au long de leur vie et à devenir des membres productifs de la société. Enfin, l'enseignement tertiaire propose aux individus toute une gamme de formations qui leur permettront d'acquérir des savoirs et savoir-faire de haut niveau, soit immédiatement à l'issue de leurs études secondaires, soit à un autre moment de leur vie.

Un certain nombre de facteurs, parmi lesquels le risque accru de chômage et les autres formes d'exclusion qui menacent les jeunes dont le niveau de formation est insuffisant, encouragent les adolescents à poursuivre des études au-delà de la scolarité obligatoire et à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. Force est de constater, en effet, que le diplôme de fin d'études secondaires devient la norme dans la plupart des pays de l'OCDE. La majorité des programmes de cours du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont principalement conçus pour préparer les élèves à poursuivre des études tertiaires (voir l'indicateur A2).

Des taux élevés d'accès et de scolarisation dans l'enseignement tertiaire aident les pays à se doter d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et à l'entretenir. Par ailleurs, les formations tertiaires sont souvent associées à de meilleures perspectives d'emploi (voir l'indicateur A8) et de rémunération (voir l'indicateur A9). Les taux d'accès aux différentes formations tertiaires donnent une idée de la mesure dans laquelle la population acquiert des connaissances et des compétences pointues qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société d'aujourd'hui.

Les taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire de type A et B ont augmenté à mesure que les étudiants ont pris conscience des avantages économiques et sociaux que pouvait leur procurer une formation de ce niveau (voir l'indicateur A3). Comme les formations tertiaires de type A sont davantage prisées et qu'elles ont tendance à être plus longues, elles mobilisent plus de moyens (voir l'indicateur B1, tableau B1.3).

L'accroissement constant des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire et la diversité toujours plus grande des parcours et des centres d'intérêt des candidats aux études tertiaires imposeront aux établissements d'enseignement tertiaire d'augmenter leur capacité d'accueil et d'adapter les programmes de cours et les modes d'enseignement aux besoins variés des nouvelles générations d'étudiants.

Observations et explications

Dans les pays de l'OCDE, tous les jeunes ou presque suivent au moins 12 années d'études dans le cadre institutionnel. La quasi-totalité des élèves (au moins 90 %) sont scolarisés pendant au moins 14 ans en Belgique, en Espagne, en France, en Hongrie, en Islande, au Japon, en République tchèque et en Suède. À titre de comparaison, les taux de scolarisation ne dépassent

90 % que pendant neuf ans au Mexique et sept ans en Turquie et, dans les économies partenaires, pendant huit ans au Chili et neuf ans en Fédération de Russie (voir le tableau C2.1). Toutefois, la scolarisation et l'enchaînement des formations tout au long de la vie varient fortement entre les pays.

Préscolarisation

À trois ou quatre ans, les enfants sont plus susceptibles d'être scolarisés dans les pays de l'OCDE qui sont membres de l'UE (UE-19) que dans les autres pays de l'OCDE. Le taux de scolarisation des enfants de trois et quatre ans s'établit en moyenne à 75.9 % dans l'UE-19, contre 68.5 % dans les pays de l'OCDE.

Dans la majorité des pays de l'OCDE et des économies partenaires, la scolarisation universelle (soit des taux de scolarisation supérieurs à 90 %) commence à l'âge de cinq ou six ans. Toutefois, en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Hongrie, en Islande, en Italie, au Japon, au Luxembourg, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Portugal, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède et, dans les économies partenaires, en Estonie, en Israël et en Slovaquie, 70 % au moins des enfants sont accueillis dès l'âge de trois ou quatre ans dans des structures préprimaires ou des établissements primaires. Le taux de préscolarisation est inférieur à 25 % en Corée et en Turquie, mais supérieur à 90 % en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni et, dans les économies partenaires, en Estonie (voir le tableau C2.1).

L'investissement dans l'encadrement préprimaire est crucial, car il permet de jeter des bases solides pour l'apprentissage tout au long de la vie et d'assurer un accès équitable aux possibilités d'apprentissage à l'école. Nombreux sont d'ailleurs les pays qui en ont pris conscience et qui généralisent la prise en charge des enfants à l'âge de trois ans. Toutefois, les structures institutionnelles d'accueil préscolaire sur lesquelles porte cet indicateur ne sont pas les seules à offrir un encadrement de qualité aux jeunes enfants. Tirer des conclusions sur l'accès à la préscolarisation et la qualité de l'encadrement préprimaire demande donc de la prudence.

Scolarisation en fin de scolarité obligatoire et au-delà

Un certain nombre de facteurs, dont les perspectives moins prometteuses qui s'annoncent pour les individus moins qualifiés, influent sur la décision de poursuivre des études après la scolarité obligatoire. Dans de nombreux pays en effet, les individus dont le niveau de formation est insuffisant s'exposent à un risque accru de chômage et à d'autres formes d'exclusion. Dans de nombreux pays de l'OCDE, le passage de l'école à la vie active est désormais un processus plus long et plus complexe, qui permet – ou impose – aux jeunes d'associer formation et activité professionnelle afin d'acquérir des qualifications valorisées sur le marché du travail (voir l'indicateur C4).

Dans les pays de l'OCDE et les économies partenaires, la fin de la scolarité obligatoire intervient entre l'âge de 14 ans (en Corée, au Portugal et en Turquie et, dans les économies partenaires, au Brésil et au Chili) et l'âge de 18 ans (en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas), mais l'âge le plus courant se situe entre ces deux extrêmes, soit 15, 16 ou 17 ans (voir le tableau C2.1). Toutefois, l'âge légal de la fin de l'obligation scolaire ne correspond pas toujours à l'âge en dessous duquel la scolarisation est universelle.

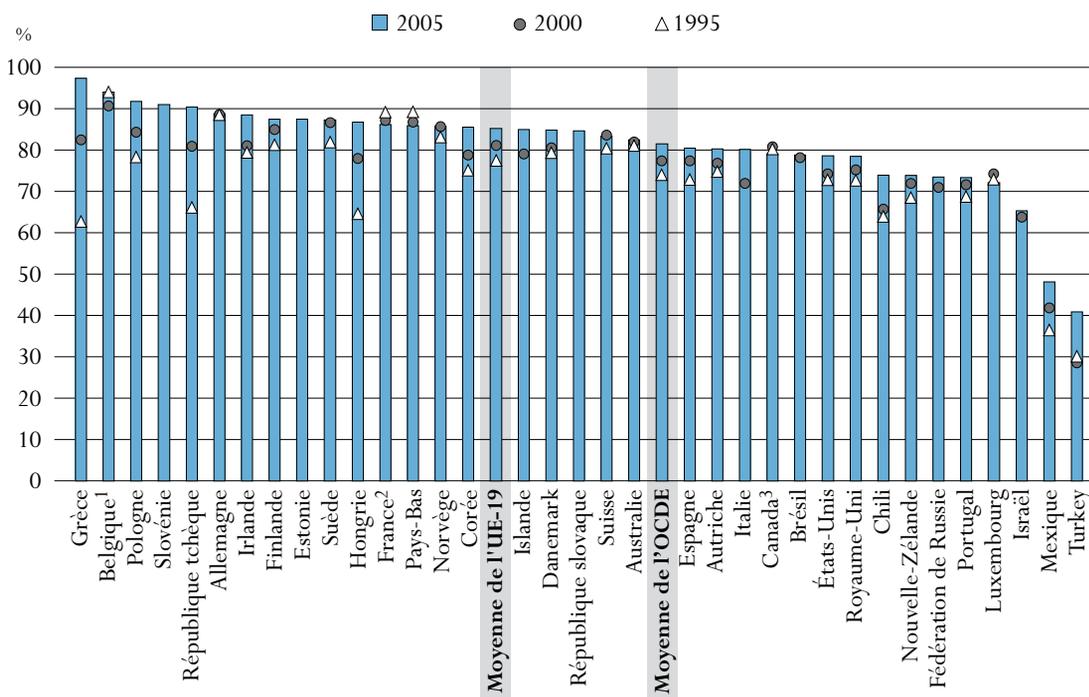
Les taux de scolarisation restent élevés jusqu'en fin d'obligation scolaire dans la plupart des pays de l'OCDE et des économies partenaires, mais ils tombent sous la barre des 90 % avant l'âge légal de la fin de la scolarité obligatoire en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Turquie. En Allemagne, en Belgique, aux États-Unis et aux Pays-Bas, ce phénomène s'explique peut-être en partie par l'âge relativement élevé qui correspond à la fin de la scolarité obligatoire, 18 ans en l'occurrence (17 ans en moyenne aux États-Unis).

Dans la plupart des pays de l'OCDE et des économies partenaires, les taux de scolarisation commencent à baisser à partir des dernières années du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Plus de 20 % des individus âgés de 15 à 19 ans ne sont plus scolarisés aux États-Unis, au Luxembourg, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, au Portugal, au Royaume-Uni et en Turquie et, dans les économies partenaires, au Chili, en Fédération de Russie et en Israël (voir le tableau C2.1).

Les taux de scolarisation des individus de 15 à 19 ans ont progressé sensiblement entre 1995 et 2005, de 8 points de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE. Durant cette période, les taux de ce groupe d'âge sont passés de 74 à 82 % en moyenne. En 2005, ils ont même atteint ou dépassé la barre des 90 % en Belgique (où c'était déjà le cas en 1995), en Grèce, en Pologne et en République tchèque et, dans les économies partenaires, en Slovaquie (voir le tableau C2.2).

Graphique C2.2. Taux de scolarisation des 15-19 ans (1995, 2000 et 2005)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés



1. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.
 2. Les Départements d'outre-mer sont exclus en 1995 et 2000.
 3. Année de référence : 2004.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation dans le groupe d'âge de 15 à 19 ans en 2005.

Source : OCDE. Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2007).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

Les taux de scolarisation des individus de 15 à 19 ans n'ont pas progressé partout dans la même mesure ces dix dernières années. Durant cette période, ils ont augmenté de plus de 20 points de pourcentage en Grèce, en Hongrie et en République tchèque, alors qu'ils sont restés pratiquement inchangés en Allemagne, en Australie, en Belgique, en France, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suisse, des pays où, exception faite du Luxembourg, ils étaient déjà élevés au début de la période de référence (voir le tableau C2.2).

Un large éventail de formations post-secondaires s'offre aussi bien aux diplômés du deuxième cycle du secondaire qui décident de ne pas entrer directement dans la vie active qu'aux actifs qui veulent améliorer leur niveau de qualification.

Le passage à l'enseignement post-secondaire

Dans de nombreux pays, les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ont la possibilité d'entreprendre des études relativement courtes (de moins de deux ans) qui les préparent à exercer des métiers spécifiques ou à travailler dans des secteurs d'activité précis. Dans plusieurs pays de l'OCDE, les formations à vocation professionnelle ne sont accessibles qu'aux titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires. Elles correspondent à des programmes plus poussés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans certains pays de l'OCDE (en Autriche, en Espagne et en Hongrie, par exemple), mais elles relèvent de l'enseignement post-secondaire dans d'autres (au Canada et aux États-Unis notamment) bien qu'elles soient souvent analogues aux programmes du deuxième cycle du secondaire.

Dans une optique de comparaison internationale toutefois, ces formations se situent à la limite du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire et sont donc classées à un niveau d'enseignement différent (l'enseignement dit post-secondaire non tertiaire).

La fin de la scolarité obligatoire et la baisse des taux de scolarisation

L'analyse des taux de scolarisation par niveau d'enseignement et par âge montre qu'il n'existe pas de relation étroite entre la fin de la scolarité obligatoire et la baisse des taux de scolarisation. Dans la majorité des pays de l'OCDE et des économies partenaires, la chute la plus forte des taux de scolarisation intervient non pas à la fin de la scolarité obligatoire, mais à la fin du deuxième cycle du secondaire. Toutefois, dans tous les pays de l'OCDE et économies partenaires, les taux de scolarisation commencent à baisser à partir de l'âge de 16 ans. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux de scolarisation passent de 91 % à l'âge de 16 ans à 83 % à l'âge de 17 ans, à 53 % à l'âge de 18 ans et à 28 % à l'âge de 19 ans. En Allemagne, en Belgique, en Corée, en Finlande, en Hongrie, au Japon, en Norvège, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Suède et, dans les économies partenaires, en Estonie, en Israël et en Slovénie, 90 % au moins des jeunes de 17 ans sont encore scolarisés alors que la scolarité obligatoire prend fin avant l'âge de 17 ans dans la plupart de ces pays (voir le tableau C2.3).

Scolarisation dans l'enseignement tertiaire

Un large éventail de formations tertiaires s'offre aux titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ainsi qu'aux actifs qui veulent améliorer leur niveau de qualification.

Cet indicateur établit une distinction entre les différentes catégories de formations tertiaires : *i*) les formations tertiaires de type B (CITE 5B), *ii*) les formations tertiaires de type A (CITE 5A) et

iii) les programmes de recherche de haut niveau, équivalents au doctorat (CITE 6). Les formations tertiaires de type A sont nettement axées sur un enseignement théorique et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions exigeant des compétences pointues. Les formations tertiaires de type B sont classées au même niveau de compétence que les formations tertiaires de type A, mais elles ont une finalité professionnelle plus précise et elles préparent généralement les étudiants à entrer directement dans la vie active. Habituellement, ces formations sont plus courtes que celles de type A (de deux à trois ans) et sont sanctionnées par des diplômes qui ne sont pas assimilés à des titres de niveau universitaire. Dans le passé, le type d'établissement qui dispensait ces formations donnait une idée relativement précise du niveau des contenus d'enseignement (formations proposées soit dans des universités, soit dans des établissements d'enseignement tertiaire non universitaire), mais la ligne de démarcation entre les différents types d'établissements est plus floue aujourd'hui. Ces distinctions entre types d'établissement ne sont donc plus appliquées dans les indicateurs de l'OCDE.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 54 % des jeunes d'aujourd'hui entreprendront des études tertiaires de type A au cours de leur vie, à supposer que les tendances actuelles restent stables. En Australie, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en Suède et, dans les économies partenaires, en Fédération de Russie, plus de 60 % des jeunes entament une formation tertiaire de type A. Aux États-Unis, le taux d'accès s'établit à 64 %, mais il est calculé sur la base des études tertiaires de type A et B (voir les colonnes correspondant aux formations de type A dans le tableau C2.4).

La Turquie a connu un accroissement important du taux de première inscription à des formations tertiaires de type A, mais son taux ne s'élève qu'à 27 %, ce qui la place au bas du classement avec le Mexique.

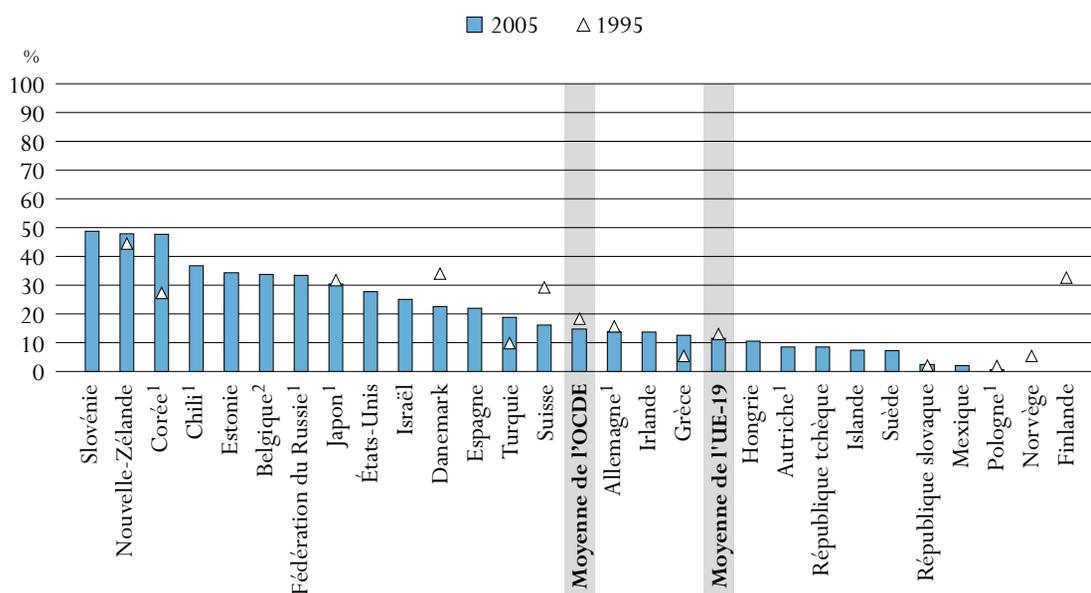
La proportion de jeunes qui entreprennent une formation tertiaire de type B est en général plus faible que la proportion de ceux qui entament des études tertiaires de type A. Selon la moyenne établie sur la base des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, 15 % des jeunes optent pour une formation tertiaire de type B. Cette moyenne s'écarte de 4 points de pourcentage de celle calculée pour les 19 pays membres de l'UE (11 %). Cette proportion ne représente pas plus de 4 % au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne et en République slovaque, mais elle atteint ou dépasse 30 % en Belgique et au Japon et, dans les économies partenaires, au Chili, en Estonie et en Fédération de Russie. Elle est même supérieure à 45 % en Corée et en Nouvelle-Zélande et, dans les économies partenaires, en Slovénie. Aux Pays-Bas, rares sont encore les étudiants qui optent pour une formation tertiaire de type B, mais leur nombre devrait augmenter au cours des prochaines années en raison de la création d'une nouvelle formation (*Associate Degree*). Quant à la Finlande et à l'Italie, elles ont supprimé les formations tertiaires de type B (voir le tableau C2.4 et le graphique C2.3).

En Belgique et, dans une moindre mesure, en Slovénie (économie partenaire), le taux élevé d'accès aux formations tertiaires de type B compense le taux relativement faible d'accès aux formations tertiaires de type A. D'autres pays de l'OCDE comme l'Islande, la Norvège, la Pologne et la Suède affichent des taux d'accès supérieurs à la moyenne de l'OCDE dans l'enseignement tertiaire de type A, mais des taux d'accès comparativement très faibles dans l'enseignement tertiaire de type B. Quant à la Nouvelle-Zélande, elle se distingue des autres pays par ses taux d'accès aux deux types de formation qui sont les plus élevés de l'OCDE.

Selon la moyenne calculée sur la base de tous les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, la proportion de jeunes qui entament des études tertiaires de type A a augmenté de 6 points de pourcentage depuis 2000 et de plus de 18 points de pourcentage depuis 1995. Entre 2000 et 2005, les taux d'accès aux formations tertiaires de type A ont progressé de plus de 10 points de pourcentage en Australie, en Grèce, en Irlande, en Italie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque. L'Espagne et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays de l'OCDE qui aient connu pendant cette période un recul du taux d'accès dans l'enseignement tertiaire de type A, toutefois compensé en Espagne par une augmentation sensible du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B (voir le tableau C2.5 et le graphique C2.1).

Dans l'enseignement tertiaire de type B, les taux nets d'accès ont diminué de 1 point de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE entre 1995 et 2005, mais ils n'ont pas évolué partout de la même façon. Les taux ont légèrement régressé dans la plupart des pays, si ce n'est en Corée, en Grèce, en Nouvelle-Zélande, en République slovaque et en Turquie, où ils ont augmenté, et en Pologne, où ils sont restés inchangés (voir le graphique C2.3). Au Danemark, l'écart enregistré entre 1995 et 2005 s'explique en partie par l'adoption après 2000 d'une nouvelle classification des formations tertiaires, qui a donné lieu à la transformation de formations de type B en formations de type A (voir les graphiques C2.1 et C2.3).

Graphique C2.3. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B (1995, 2005)
Somme des taux nets d'accès à chaque âge



1. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B sont bruts.
 2. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.
 Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B en 2005.
 Source : OCDE. Tableau C2.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2007).
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

Selon la moyenne établie sur la base des 18 pays de l'OCDE dont les données sont comparables, plus de 2 % des jeunes commenceront un programme de recherche de haut niveau à un moment de leur vie. Cette proportion est inférieure à 1 % au Mexique et en Turquie et, dans les économies partenaires, au Chili et en Slovénie, mais égale ou supérieure à 3 % en Espagne, en Grèce, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse (voir le tableau C2.4).

Il convient d'interpréter les taux nets d'accès à l'enseignement tertiaire à la lumière de la scolarisation dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire. Ces formations constituent en effet une alternative importante à l'enseignement tertiaire dans certains pays de l'OCDE.

Âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire

La pyramide des âges des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire varie selon les pays de l'OCDE. En effet, l'âge typique d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires varie selon les pays et des étudiants peuvent avoir commencé à travailler à l'issue de leurs études secondaires avant de s'inscrire dans l'enseignement tertiaire. De plus, il n'est pas exclu que ceux qui entament une formation tertiaire de type B s'orientent plus tard dans leur vie vers des études tertiaires de type A. En conséquence, on ne peut additionner simplement les taux d'accès aux formations tertiaires de type A et de type B pour obtenir des taux d'accès dans l'ensemble de l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage.

Il est de tradition d'entamer les études tertiaires de type A dès la fin des études secondaires. Cet usage reste courant dans de nombreux pays de l'OCDE. Ainsi, en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Italie, au Mexique, aux Pays-Bas et en Pologne et, dans les économies partenaires, en Slovénie, plus de 80 % de ceux qui entreprennent des études tertiaires de type A pour la première fois ont moins de 23 ans (voir le tableau C2.4).

Dans d'autres pays de l'OCDE et économies partenaires, en revanche, l'entrée dans l'enseignement tertiaire intervient souvent plus tard, parfois après une période d'activité professionnelle. Dans ces pays, ceux qui entament des études tertiaires de type A pour la première fois sont généralement plus âgés et appartiennent à un groupe d'âge nettement plus étendu. Au Danemark, en Islande et en Suède et, dans les économies partenaires, en Israël, plus de la moitié des étudiants qui entreprennent des études tertiaires de type A pour la première fois ont au moins 22 ans (voir le tableau C2.4). La proportion d'étudiants plus âgés qui commencent pour la première fois des études tertiaires de type A témoigne, avec d'autres éléments, de la souplesse de ces formations et de leur adéquation avec les besoins d'individus qui n'appartiennent pas au groupe d'âge typique. Cette proportion peut également traduire une perception particulière de la valeur de l'expérience professionnelle en tant que préparation complémentaire aux études supérieures, caractéristique des pays nordiques et assez répandue en Australie, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande, en République tchèque et en Suisse, où une proportion non négligeable de nouveaux inscrits a largement dépassé l'âge typique d'inscription. Elle s'explique également dans certains pays par le service militaire obligatoire, qui retarde le début des études tertiaires. En Israël par exemple, les hommes font leur service militaire entre l'âge de 18 et 21 ans et les femmes, entre l'âge de 18 et 20 ans. En Australie, au Danemark, en Hongrie, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Suisse et, dans les économies partenaires, en Israël, plus de 20 % de ceux qui entament pour la première fois des études à ce niveau ont au moins 27 ans.

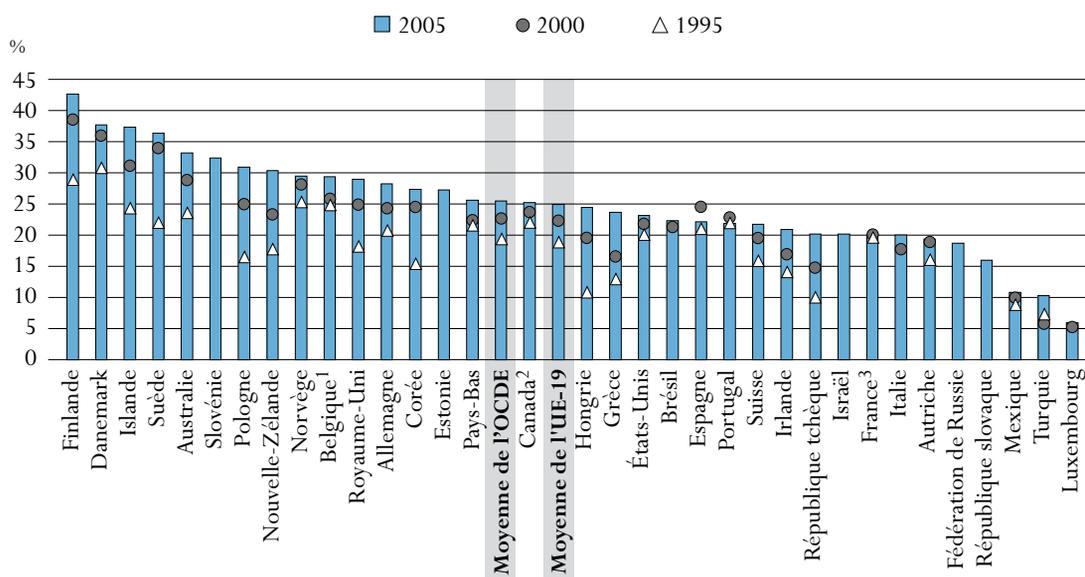
Scolarisation dans l'enseignement tertiaire

Le taux de scolarisation met en lumière un autre aspect de la scolarisation dans l'enseignement tertiaire, car il indique le nombre total d'individus qui entament des études tertiaires. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 24,9 % des individus âgés de 20 à 29 ans sont scolarisés. Cette proportion dépasse 30 % en Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en Suède et, dans les économies partenaires, en Slovénie (voir le tableau C2.1).

De nombreux pays de l'OCDE et économies partenaires ont adopté des politiques visant à élargir l'accès à l'enseignement tertiaire. Jusqu'ici, ces politiques ont plus que compensé le déclin démographique qui laissait entrevoir une stabilisation ou une baisse de la demande d'éducation chez les jeunes en fin de scolarité dans certains pays. Plusieurs éléments confirment la tendance à la hausse de la demande dans l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE, si ce n'est en Espagne et au Portugal, où la tendance est à la stabilisation. Selon la moyenne établie sur la base de tous les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, les taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire ont augmenté de 7 points de pourcentage entre 1995 et 2005. Tous les pays de l'OCDE et économies partenaires ont assisté à une progression du taux de scolarisation chez les individus âgés de 20 à 29 ans. Cette progression est particulièrement marquée en Grèce, en Hongrie et en République tchèque, des pays qui se trouvent maintenant au milieu du classement alors qu'ils figuraient aux dernières places au début de la période de référence (voir le tableau C2.2 et le graphique C2.4).

Graphique C2.4. Taux de scolarisation des 20-29 ans (1995, 2000 and 2005)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés



1. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.

2. Année de référence : 2004.

3. Les Départements d'outre-mer sont exclus en 1995 et 2000.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation dans le groupe d'âge de 20 à 29 ans en 2005.

Source : OCDE, Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2007).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

La taille relative du secteur public et du secteur privé

L'enseignement primaire et secondaire reste l'apanage du secteur public dans les pays de l'OCDE et les économies partenaires. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 91 % des élèves du primaire fréquentent un établissement public. Les proportions diminuent légèrement dans l'enseignement secondaire : les établissements publics accueillent 85 % des élèves du premier cycle du secondaire et 82 % du deuxième cycle du secondaire. Deux pays font exception à la règle dans le deuxième cycle du secondaire : au Japon et au Mexique, les établissements privés indépendants (c'est-à-dire dont la part publique du financement est inférieure à 50 %) accueillent respectivement 31 % et 21 % des effectifs d'élèves (voir le tableau C2.9 disponible en ligne [<http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>]).

La tendance est différente dans l'enseignement tertiaire, où le secteur privé prend généralement plus d'importance qu'aux niveaux primaire et secondaire. En effet, les établissements privés accueillent 35 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B et 21 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau. Au Royaume-Uni, l'enseignement tertiaire est exclusivement dispensé par des établissements privés subventionnés par l'État. En Belgique et, dans les économies partenaires, en Israël, plus de la moitié des effectifs de l'enseignement tertiaire fréquentent un établissement privé subventionné par l'État. En Estonie (économie partenaire), les effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau sont en grande majorité scolarisés dans des établissements privés subventionnés par l'État (85,4 %). Les établissements privés indépendants sont nettement plus nombreux dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire et secondaire : ils accueillent en moyenne 14 % des étudiants. C'est particulièrement vrai en Corée et au Japon et, dans les économies partenaires, au Brésil, où trois quarts au moins des étudiants fréquentent ce type d'établissement (voir le tableau C2.6).

Définitions et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2004-2005 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé chaque année par l'OCDE.

Sauf mention contraire, les chiffres sont basés sur des nombres d'individus. En d'autres termes, ils ne font pas la distinction entre la scolarisation à temps plein ou à temps partiel. Il serait très difficile d'établir une distinction entre les deux modes de fréquentation, car certains pays ne reconnaissent pas la scolarisation à temps partiel. Dans plusieurs pays de l'OCDE, la scolarisation à temps partiel n'est pas totalement prise en compte dans les données.

Les taux nets de scolarisation indiqués en pourcentage dans les tableaux C2.1 et C2.2 sont calculés comme suit : les effectifs de tous les niveaux d'enseignement dans le groupe d'âge à l'étude sont divisés par la population totale de ce groupe d'âge.

Les tableaux C2.4 et C2.5 indiquent la somme des taux nets d'accès à tous les âges. Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits de cet âge dans chaque type de formation tertiaire est divisé par l'effectif total de la population du même âge. La somme des taux nets d'accès correspond à la somme des taux d'accès à chaque âge. Le résultat indique la proportion d'individus d'un âge donné qui entament des études tertiaires, indépendamment de la variation, entre pays de l'OCDE, de la taille des générations et de l'âge

typique d'inscription. Le tableau C2.4 montre également les 20^e, 50^e et 80^e centiles de la répartition par âge des nouveaux inscrits, c'est-à-dire l'âge en dessous duquel respectivement 20, 50 et 80 % des individus entament pour la première fois des études tertiaires.

Par nouvel inscrit (première inscription), on entend tout individu qui s'inscrit pour la première fois dans une formation du niveau considéré. Les étudiants étrangers qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement tertiaire d'un pays sont considérés comme de nouveaux inscrits.

Les pays de l'OCDE ne sont pas tous en mesure d'établir une distinction entre les étudiants qui entament pour la première fois des études tertiaires et ceux qui changent de filière, qui redoublent ou qui reprennent leurs études après une interruption. En conséquence, on ne peut additionner les taux de première inscription à chaque niveau de l'enseignement tertiaire pour obtenir un taux global d'accès à l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage.

Dans les tableaux C2.2 et C2.5, les données tendanciennes sur les taux de scolarisation et d'accès de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en 2007 dans les pays de l'OCDE et quatre des six économies partenaires.

Autres références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

- *Tableau C2.7. Espérance de scolarisation et de formation continue (2005)*
- *Tableau C2.8. Espérance de scolarisation et de formation continue dans l'enseignement tertiaire (2005)*
- *Tableau C2.9. Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire selon le type d'établissement et le mode de fréquentation (2005)*

Tableau C2.1.
Taux de scolarisation selon l'âge (2005)

Taux de scolarisation à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

	Âge de fin de l'obligation scolaire	Nombre d'années pendant lesquelles plus de 90% de la population est scolarisée	Groupe d'âge de scolarisation de plus de 90% de la population	Taux de scolarisation par groupe d'âge					
				De 4 ans et moins, en pourcentage de la population âgée de 3 et 4 ans	De 5 à 14 ans, en pourcentage de la population âgée de 5 à 14 ans	De 15 à 19 ans, en pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans	De 20 à 29 ans, en pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans, en pourcentage de la population âgée de 30 à 39 ans	De 40 ans et plus, en pourcentage de la population âgée de 40 ans et plus
				(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Pays membres de l'OCDE									
Australie	15	12	5-16	41.6	99.1	82.5	33.2	14.0	6.2
Autriche	15	13	5-17	67.5	98.4	80.3	19.4	3.3	0.3
Belgique ^{1,2}	18	15	3-17	125.2	99.6	94.0	29.4	8.4	3.5
Canada	16	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	15	14	4-17	83.7	99.8	90.4	20.2	3.8	0.3
Danemark	16	13	3-16	92.3	97.1	84.9	37.7	7.8	1.6
Finlande	16	13	6-18	42.3	95.1	87.5	42.6	13.1	3.0
France ¹	16	15	3-17	112.9	101.3	86.2	20.1	2.6	n
Allemagne	18	12	6-17	78.8	98.3	88.8	28.2	2.5	0.1
Grèce	14.5	13	6-19	28.9	97.5	97.4	23.7	6.1	n
Hongrie	16	14	4-17	81.7	100.3	86.8	24.4	5.8	0.6
Islande	16	14	3-16	94.7	98.9	85.0	37.3	11.9	3.2
Irlande	15	12	5-16	23.9	101.1	88.5	20.9	4.0	0.1
Italie ¹	15	13	3-15	105.0	101.2	80.2	20.0	3.2	0.1
Japon	15	14	4-17	82.0	100.7	m	m	m	m
Corée	14	12	6-17	22.5	94.1	85.6	27.3	2.0	0.5
Luxembourg	15	12	4-15	80.7	96.7	72.1	5.9	0.5	0.1
Mexique	15	9	5-13	46.6	99.9	48.2	10.8	3.2	0.5
Pays-Bas	18	12	5-16	37.1	99.0	86.0	25.6	2.7	0.7
Nouvelle-Zélande	16	12	4-15	90.5	100.9	73.9	30.4	12.3	5.1
Norvège	16	13	5-17	85.9	98.4	85.8	29.5	6.9	1.6
Pologne	16	13	6-18	34.6	94.6	91.8	30.9	4.6	x(8)
Portugal	14	10	6-15	72.5	103.9	73.4	21.9	3.8	0.7
Rép. slovaque	16	12	6-17	77.5	97.1	84.7	16.0	2.8	0.4
Espagne ¹	16	14	3-16	120.5	101.4	80.5	22.1	3.6	1.1
Suède	16	14	5-18	86.5	99.5	87.3	36.4	13.3	3.0
Suisse	15	12	5-16	26.1	99.6	83.4	21.7	3.6	0.4
Turquie	14	7	7-13	3.7	81.8	40.9	10.3	1.5	0.2
Royaume-Uni	16	13	4-16	90.6	101.0	78.5	29.0	15.8	7.8
États-Unis	17	11	6-16	50.0	97.7	78.6	23.1	5.2	1.4
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>16</i>	<i>13</i>		<i>68.5</i>	<i>98.4</i>	<i>81.5</i>	<i>24.9</i>	<i>6.0</i>	<i>1.6</i>
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>16</i>	<i>13</i>		<i>75.9</i>	<i>99.1</i>	<i>85.2</i>	<i>25.0</i>	<i>5.7</i>	<i>1.3</i>
Economies partenaires									
Brésil	14	10	7-16	29.4	93.2	79.5	22.5	8.8	2.4
Chili	14	8	9-16	32.7	88.3	74.0	m	m	m
Estonie ¹	15	12	6-17	117.1	104.6	87.5	27.3	9.8	n
Israël ³	15	13	5-17	79.1	96.0	65.3	20.2	5.2	0.9
Féd. de Russie	15	9	7-15	m	81.5	73.5	18.7	0.7	n
Slovénie	15	12	6-17	71.4	96.5	91.0	32.4	6.2	0.7

Remarque : l'âge de fin de l'obligation scolaire correspond à l'âge où se termine la scolarisation obligatoire. Ainsi, si l'âge de fin de l'obligation scolaire est fixé à 18 ans, tous les individus de moins de 18 ans sont tenus par la loi d'être scolarisés. Les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause des différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés et les diplômés.

1. Les taux de scolarisation du groupe d'âge « De 4 ans et moins, en pourcentage de la population âgée de 3 et 4 ans » sont surestimés ; un nombre significatif d'élèves sont âgés de moins de 3 ans. Les taux nets de scolarisation du groupe d'âge de 3 à 5 ans avoisinent les 100 %.

2. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.

3. Les enfants de moins de 3 ans sont exclus, ce qui explique pourquoi les chiffres sont nettement inférieurs à ceux des années précédentes.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2007).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du Lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

Tableau C2.2.
Évolution des taux de scolarisation (1995-2005)

Taux de scolarisation à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés en 1995, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005

	Taux de scolarisation des 15-19 ans, en pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans							Taux de scolarisation des 20-29 ans, en pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans						
	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Pays membres de l'OCDE														
Australie	81	82	81	83	82	82	82	23	28	28	33	33	33	33
Autriche	75	77	77	77	77	79	80	16	18	19	17	18	19	19
Belgique ¹	94	91	91	92	94	95	94	24	25	26	27	29	30	29
Canada	80	81	81	80	80	79	m	22	23	24	25	25	25	m
Rép. tchèque	66	81	87	90	90	91	90	10	14	15	16	17	19	20
Danemark	79	80	83	82	85	85	85	30	35	36	36	36	36	38
Finlande	81	85	85	85	86	87	87	28	38	39	40	40	41	43
France ²	89	87	86	86	87	87	86	19	19	20	20	20	20	20
Allemagne	88	88	90	89	89	89	89	20	24	24	26	27	28	28
Grèce	62	82	74	83	83	86	97	13	16	22	25	26	28	24
Hongrie	64	78	79	81	83	85	87	10	19	20	21	22	24	24
Islande	m	79	79	81	83	84	85	24	31	30	32	36	37	37
Irlande	79	81	82	83	84	87	89	14	16	18	19	19	23	21
Italie	m	72	73	76	78	79	80	m	17	17	18	20	20	20
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	75	79	79	80	81	84	86	15	24	25	27	27	28	27
Luxembourg	73	74	75	75	75	75	72	m	5	6	6	6	7	6
Mexique	36	42	42	44	45	47	48	8	9	9	10	10	11	11
Pays-Bas	89	87	86	87	85	86	86	21	22	23	23	25	26	26
Nouvelle-Zélande	68	72	72	74	74	74	74	17	23	25	28	30	31	30
Norvège	83	86	85	85	85	86	86	25	28	26	26	29	29	29
Pologne	78	84	86	87	88	90	92	16	24	26	28	29	30	31
Portugal	68	71	73	71	72	73	73	22	22	22	22	23	23	22
Rép. slovaque	m	m	74	76	80	83	85	m	m	12	13	13	15	16
Espagne	73	77	78	78	78	80	81	21	24	23	23	22	22	22
Suède	82	86	86	86	87	87	87	22	33	33	34	34	36	36
Suisse	80	83	83	83	83	83	83	15	19	20	20	21	21	22
Turquie	30	28	30	34	35	40	41	7	5	5	6	6	10	10
Royaume-Uni	72	75	75	77	75	79	79	18	24	24	27	26	28	29
États-Unis	73	74	76	75	75	76	79	20	21	22	23	22	23	23
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>74</i>	<i>77</i>	<i>78</i>	<i>79</i>	<i>79</i>	<i>81</i>	<i>82</i>	<i>18</i>	<i>22</i>	<i>22</i>	<i>23</i>	<i>24</i>	<i>25</i>	<i>25</i>
<i>Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les chiffres de 1995 et 2005 sont disponibles</i>	<i>74</i>					<i>81</i>		<i>18</i>						<i>26</i>
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>77</i>	<i>81</i>	<i>82</i>	<i>83</i>	<i>83</i>	<i>84</i>	<i>85</i>	<i>19</i>	<i>22</i>	<i>23</i>	<i>24</i>	<i>24</i>	<i>25</i>	<i>25</i>
Economies partenaires														
Brésil	m	78	75	71	74	80	79	m	21	21	23	22	22	23
Chili	64	66	m	66	68	70	74	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	m	m	m	m	m	m	87	m	m	m	m	m	m	27
Israël	m	64	63	65	66	65	65	m	m	m	21	21	20	20
Fédération de Russie	m	71	71	74	m	m	74	m	m	m	13	m	m	19
Slovénie	m	m	m	m	m	m	91	m	m	m	m	m	m	32

1. La Communauté germanophone de Belgique est exclue en 2004 et 2005.

2. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus de 1995 à 2004.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2007).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du Lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

Tableau C2.3.
 Caractéristiques de la transition entre l'âge de 15 et de 20 ans, selon le niveau d'enseignement (2005)
 Taux nets de scolarisation (sur la base du nombre d'individus)

	Âge d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	À 15 ans			À 16 ans			À 17 ans			À 18 ans			À 19 ans			À 20 ans		
		Secondaire	Secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire														
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)		
Pays membres de l'OCDE	Australie	17-18	99	93	n	n	80	1	4	39	3	27	26	3	35	20	2	37	
	Autriche	17-19	95	92	n	n	77	14	n	47	24	5	19	15	14	6	6	21	
	Belgique ¹	18-19	102	101	n	n	99	n	1	47	6	35	23	7	47	6	2	48	
	Canada	18	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Rép. tchèque	18-19	100	100	n	n	97	n	n	82	4	1	36	12	21	7	8	34	
	Danemark	19-20	98	93	n	n	85	n	n	81	n	n	61	n	4	37	n	13	
	Finlande	19	99	96	n	n	95	n	n	93	n	n	34	n	20	18	n	32	
	France	18-20	97	97	n	n	89	n	2	51	n	27	25	1	39	10	1	41	
	Allemagne	19	98	96	n	n	92	n	1	83	n	2	41	19	10	20	15	18	
	Grèce	18	96	101	a	a	75	n	16	18	2	61	m	4	71	n	5	73	
	Hongrie	18-20	100	96	n	n	92	n	n	57	9	13	21	16	32	11	12	37	
	Islande	18-20	100	94	n	n	83	n	n	75	n	n	68	n	1	38	n	17	
	Irlande	17-18	99	96	2	n	76	6	6	30	25	35	3	17	42	1	14	42	
	Italie	17-19	94	88	a	a	83	n	a	72	n	8	9	1	35	6	1	37	
	Japon	18	103	97	a	a	95	a	m	3	m	m	1	m	m	m	m	m	
	Corée	17-18	95	95	a	n	93	a	1	8	a	63	1	a	72	n	a	65	
	Luxembourg	18-19	89	82	n	m	78	n	m	67	n	m	42	n	m	24	1	m	
	Mexique	18	66	54	a	a	41	a	3	19	a	13	25	a	17	4	a	19	
	Pays-Bas	18-19	96	95	n	n	83	n	6	58	n	20	39	n	29	25	n	34	
	Nouvelle-Zélande	17-18	95	87	1	1	70	2	3	27	4	25	13	4	34	9	3	38	
	Norvège	18-19	99	94	n	n	92	n	n	85	n	n	40	1	14	19	1	29	
	Pologne	18-20	97	97	a	a	95	n	n	92	n	1	38	7	32	16	9	43	
	Portugal	18	88	80	n	a	76	n	a	47	n	19	27	n	26	15	n	30	
	Rép. slovaque	18-19	99	95	n	n	90	n	n	79	n	3	35	1	24	7	1	32	
	Espagne	17-18	99	94	a	n	82	a	n	42	a	27	23	a	36	13	a	38	
	Suède	19	96	97	n	n	98	n	n	94	n	2	30	1	14	21	1	23	
	Suisse	18-20	97	90	n	n	86	1	n	76	2	2	46	3	8	19	4	16	
Turquie	16-17	59	55	a	n	28	a	5	17	a	14	x(8)	a	21	m	a	23		
Royaume-Uni	16-18	101	94	x(2)	1	80	x(5)	2	37	x(8)	23	24	x(11)	31	19	x(14)	33		
États-Unis	18	95	96	m	1	83	m	4	22	m	39	4	m	49	n	m	47		
<i>Moyenne de l'OCDE</i>		<i>95</i>	<i>91</i>	<i>n</i>	<i>n</i>	<i>83</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>53</i>	<i>3</i>	<i>17</i>	<i>28</i>	<i>4</i>	<i>29</i>	<i>14</i>	<i>3</i>	<i>34</i>		
<i>Moyenne de l'UE-19</i>		<i>97</i>	<i>94</i>	<i>n</i>	<i>n</i>	<i>86</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>62</i>	<i>4</i>	<i>16</i>	<i>29</i>	<i>6</i>	<i>29</i>	<i>14</i>	<i>4</i>	<i>35</i>		
Economies partenaires	Brésil	17-18	90	87	a	n	83	a	1	60	a	5	39	a	9	27	a	12	
	Chili	18	98	95	a	n	89	a	n	61	a	m	20	a	m	6	a	m	
	Estonie	19	98	97	n	n	92	n	n	70	2	10	21	9	37	9	9	40	
	Israël	17	96	95	n	n	90	n	2	18	n	9	2	n	12	1	1	13	
	Féd. de Russie	17	84	73	x(2)	13	34	x(5)	47	12	x(8)	49	4	x(11)	44	1	x(14)	38	
	Slovénie	18	98	98	n	n	94	n	n	84	n	5	29	3	44	m	m	50	

Remarque : les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause des différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés et les diplômés.

1. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2007).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

Tableau C2.4.
Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux inscrits (2005)
 Somme des taux nets d'accès à chaque âge, selon le sexe et le type de programme

	Tertiaire de type B			Tertiaire de type A						Programmes de recherche de haut niveau			
	Taux nets d'accès			Taux nets d'accès			Âge...			Taux nets d'accès			
	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	...du 20 ^e centile ¹	...du 50 ^e centile ¹	...du 80 ^e centile ¹	H + F	Hommes	Femmes	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
Pays membres de l'OCDE	Australie	m	m	m	82	74	91	18.7	20.9	27.3	2.8	2.8	2.9
	Autriche ²	9	7	10	37	34	41	19.3	20.7	23.7	m	m	m
	Belgique ³	34	29	38	33	29	38	18.5	19.5	23.5	m	m	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	8	5	12	41	39	44	19.5	20.4	23.4	3.2	3.7	2.6
	Danemark	23	23	23	57	45	69	20.9	22.7	28.3	1.8	2.0	1.6
	Finlande	a	a	a	73	63	84	19.8	21.4	26.6	m	m	m
	France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne ²	14	11	17	36	36	36	20.0	21.4	24.1	m	m	m
	Grèce	13	13	13	43	39	48	18.1	18.6	20.1	4.6	5.0	4.1
	Hongrie	11	8	13	68	57	78	19.2	20.9	27.5	1.7	1.8	1.5
	Islande	7	7	7	74	53	96	20.9	23.1	<40	1.7	1.4	2.0
	Irlande ⁴	14	15	13	45	39	51	18.3	19.0	19.9	m	m	m
	Italie ⁵	a	a	a	56	49	64	19.2	19.8	22.8	2.0	1.9	2.1
	Japon ^{2,5}	30	23	38	41	47	34	m	m	m	1.2	1.6	0.7
	Corée ^{2,5}	48	46	50	51	54	47	m	m	m	2.1	2.7	1.5
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	2	2	2	30	30	30	18.4	19.5	22.8	0.2	0.3	0.2
	Pays-Bas	n	n	n	59	54	63	18.4	19.8	22.8	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	48	41	54	79	64	93	18.7	21.4	<40	1.8	1.7	1.9
Norvège	n	1	n	76	63	89	20.0	21.4	<40	2.9	3.0	2.8	
Pologne ²	1	n	1	76	70	83	19.5	20.4	22.7	m	m	m	
Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Rép. slovaque	2	2	3	59	52	67	19.5	20.5	26.3	3.3	3.9	2.8	
Espagne	22	21	23	43	37	51	18.4	19.0	22.9	4.4	4.2	4.6	
Suède	7	7	8	76	64	89	20.2	22.5	<40	2.6	2.6	2.7	
Suisse	16	19	13	37	36	38	20.0	21.8	27.6	4.4	5.2	3.6	
Turquie	19	22	16	27	30	24	18.5	19.8	23.3	0.5	0.6	0.4	
Royaume-Uni	28	19	36	51	45	58	18.5	19.6	25.2	2.2	2.4	2.0	
États-Unis	x(4)	x(5)	x(6)	64	56	71	18.4	19.6	26.5	m	m	m	
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>15</i>	<i>13</i>	<i>16</i>	<i>54</i>	<i>48</i>	<i>61</i>				<i>2.4</i>	<i>2.6</i>	<i>2.2</i>	
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>11</i>	<i>10</i>	<i>13</i>	<i>53</i>	<i>47</i>	<i>60</i>				<i>2.9</i>	<i>3.0</i>	<i>2.7</i>	
Economies partenaires	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Chili ^{2,5}	37	42	31	48	46	50	m	m	m	0.2	0.3	0.2
	Estonie ^{2,5}	34	25	44	55	43	68	m	m	m	2.1	2.0	2.2
	Israël	25	24	26	55	51	59	21.3	23.7	27.5	m	m	m
	Féd. de Russie ^{2,5}	33	x(1)	x(1)	67	x(4)	x(4)	m	m	m	2.0	x(10)	x(10)
	Slovénie	49	46	52	40	33	49	19.2	19.7	20.8	0.7	0.7	0.6

Remarque : les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause des différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés et les diplômés.

1. Respectivement 20, 50 et 80 % des nouveaux inscrits sont plus jeunes que l'âge indiqué.

2. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B sont bruts.

3. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.

4. Nouveaux inscrits scolarisés à temps plein uniquement.

5. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A sont bruts.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2007).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

Tableau C2.5.
Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (1995-2005)
 Somme des taux nets d'accès à chaque âge (1995, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005)

	Tertiaire de type A (5A) ¹							Tertiaire de type B (5B)						
	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Pays membres de l'OCDE														
Australie	m	59	65	77	68	70	82	m	m	m	m	m	m	m
Autriche ²	27	34	34	31	34	37	37	m	m	m	m	8	9	9
Belgique ³	m	m	32	33	33	34	33	m	m	36	34	33	35	34
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	m	25	30	30	33	38	41	m	9	7	8	9	10	8
Danemark	40	52	54	53	57	55	57	33	28	30	25	22	21	23
Finlande	39	71	72	71	73	73	73	32	a	a	a	a	a	a
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne ²	26	30	32	35	36	37	36	15	15	15	16	16	15	14
Grèce	15	30	30	33	35	35	43	5	21	20	21	22	24	13
Hongrie	m	64	56	62	69	68	68	m	1	3	4	7	9	11
Islande	m	66	61	72	83	79	74	m	10	10	11	9	8	7
Irlande	m	32	39	39	41	44	45	m	26	19	18	17	17	14
Italie ^{2,4}	m	39	44	50	54	55	56	m	1	1	1	1	1	a
Japon ^{2,4}	30	35	37	39	40	40	41	31	29	29	29	29	30	30
Corée ^{2,4}	41	45	46	46	47	49	51	27	51	52	51	47	47	48
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	27	27	35	29	30	30	m	1	2	2	2	2	2
Pays-Bas	44	53	54	54	52	56	59	n	n	n	n	n	n	n
Nouvelle-Zélande	83	95	95	101	107	86	79	44	52	50	56	58	50	48
Norvège	59	67	69	75	75	72	76	5	5	4	3	1	1	n
Pologne ²	36	65	68	71	70	71	76	1	1	1	1	1	1	1
Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque	28	37	40	43	40	47	59	1	3	3	3	3	2	2
Espagne	m	47	47	49	46	44	43	m	15	19	19	21	22	22
Suède	57	67	69	75	80	79	76	m	7	6	6	7	8	7
Suisse	17	29	33	35	38	38	37	29	14	13	14	17	17	16
Turquie	18	21	20	23	23	26	27	9	9	10	12	24	16	19
Royaume-Uni	m	47	46	48	48	52	51	m	29	30	27	30	28	28
États-Unis	m	43	42	64	63	63	64	m	14	13	x(4)	x(5)	x(6)	x(7)
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>37</i>	<i>47</i>	<i>48</i>	<i>52</i>	<i>53</i>	<i>53</i>	<i>54</i>	<i>18</i>	<i>15</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>16</i>	<i>15</i>	<i>15</i>
<i>Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les chiffres de 1995, 2000 et 2005 sont disponibles</i>	<i>37</i>	<i>49</i>					<i>55</i>	<i>19</i>	<i>19</i>					<i>18</i>
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>35</i>	<i>46</i>	<i>47</i>	<i>49</i>	<i>50</i>	<i>52</i>	<i>53</i>	<i>12</i>	<i>11</i>	<i>13</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>11</i>
Economies partenaires														
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili ^{2,4}	m	m	42	48	54	46	48	m	m	15	17	18	25	37
Estonie	m	m	m	m	m	m	55	m	m	m	m	m	m	34
Israël	m	48	50	57	58	58	55	m	31	32	m	25	m	25
Fédération de Russie ^{2,4}	m	m	m	65	63	68	67	m	m	m	39	38	34	33
Slovénie	m	m	m	m	m	m	40	m	m	m	m	m	m	49

1. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les programmes de recherche de haut niveau pour 1995, 2000, 2001, 2002 et 2003.

2. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B sont bruts.

3. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.

4. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A sont bruts.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2007).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

Tableau C2.6.
Étudiants dans l'enseignement tertiaire selon le type d'établissement et le mode de fréquentation (2005)
 Répartition des étudiants selon le type d'établissement, le mode de fréquentation et le type de programme

	Type d'établissement						Mode de fréquentation				
	Enseignement tertiaire de type B			Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			Enseignement tertiaire de type B		Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau		
	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
Pays membres de l'OCDE	Australie	97.7	1.3	1.1	98.6	n	1.4	38.3	61.7	68.1	31.9
	Autriche	68.7	31.3	n	89.3	10.7	n	m	m	m	m
	Belgique ¹	47.0	53.0	m	42.8	57.2	m	69.5	30.5	92.2	7.8
	Canada ²	m	m	m	m	m	m	m	m	74.8	25.2
	Rép. tchèque	67.2	31.5	1.3	93.6	n	6.4	95.5	4.5	96.1	3.9
	Danemark	99.1	0.9	a	98.9	1.1	a	54.7	45.3	92.9	7.1
	Finlande	92.6	7.4	a	89.6	10.4	a	100.0	a	56.2	43.8
	France	71.9	8.4	19.7	87.3	0.7	12.0	100.0	a	100.0	a
	Allemagne ³	64.2	35.8	x(2)	96.3	3.7	x(5)	83.3	16.7	96.2	3.8
	Grèce	100.0	a	a	100.0	a	a	100.0	a	100.0	a
	Hongrie	61.2	38.8	a	86.3	13.7	a	76.8	23.2	52.9	47.1
	Islande	66.8	33.2	n	86.6	13.4	n	46.1	53.9	76.5	23.5
	Irlande	92.5	a	7.5	92.5	a	7.5	59.5	40.5	84.4	15.6
	Italie	84.8	a	15.2	93.7	a	6.3	100.0	n	100.0	n
	Japon	7.3	a	92.7	24.4	a	75.6	97.0	3.0	90.0	10.0
	Corée	15.8	a	84.2	22.4	a	77.6	m	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	95.9	a	4.1	66.3	a	33.7	100.0	a	100.0	a
	Pays-Bas	n	n	a	m	m	a	n	n	82.2	17.8
	Nouvelle-Zélande	69.8	28.5	1.7	98.0	1.9	0.1	41.5	58.5	59.8	40.2
	Norvège	53.8	46.2	x(2)	86.6	13.4	x(5)	80.7	19.3	72.2	27.8
	Pologne	77.8	n	22.2	70.5	a	29.5	100.0	a	60.6	39.4
	Portugal	56.0	a	44.0	74.3	a	25.7	m	m	m	m
	Rép. slovaque	89.8	10.2	n	98.0	n	2.0	49.3	50.7	63.7	36.3
	Espagne	78.4	15.7	5.9	88.0	n	12.0	98.6	1.4	89.0	11.0
	Suède	62.4	37.6	a	93.9	6.1	a	84.5	15.5	50.5	49.5
	Suisse	30.4	38.9	30.8	91.3	7.1	1.6	23.1	76.9	90.2	9.8
	Turquie	97.5	a	2.5	94.8	a	5.2	100.0	a	100.0	a
Royaume-Uni	a	100.0	n	a	100.0	n	24.4	75.6	71.5	28.5	
États-Unis	84.8	a	15.2	72.6	a	27.4	48.7	51.3	64.8	35.2	
	<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>65.5</i>	<i>18.5</i>	<i>13.9</i>	<i>79.1</i>	<i>8.9</i>	<i>13.0</i>	<i>70.9</i>	<i>25.1</i>	<i>80.2</i>	<i>19.8</i>
	<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>67.4</i>	<i>20.6</i>	<i>7.2</i>	<i>82.1</i>	<i>12.0</i>	<i>6.3</i>	<i>74.8</i>	<i>19.0</i>	<i>80.5</i>	<i>19.5</i>
Economies partenaires	Brésil	29.7	a	70.3	29.7	a	70.3	m	m	m	m
	Chili	7.3	3.0	89.7	39.3	16.5	44.1	100.0	a	100.0	a
	Estonie	49.8	17.1	33.1	a	85.4	14.6	78.7	21.3	81.5	18.5
	Israël	34.3	65.7	a	11.6	78.0	10.5	100.0	a	82.3	17.7
	Féd. de Russie ²	96.1	a	3.9	85.1	a	14.9	70.6	29.4	55.1	44.9
	Slovénie	85.9	6.6	7.5	97.8	0.4	1.7	46.5	53.5	80.1	19.9

1. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.

2. Année de référence : 2004.

3. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2007).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/071784180405>

GUIDE DU LECTEUR

■ **Champ couvert par les données**

Faute de données suffisantes, le champ couvert par les indicateurs reste limité dans de nombreux pays. Cependant, les données portent en principe sur le système d'éducation dans son ensemble (sur le territoire national), quels que soient le statut ou le mode de financement des établissements d'enseignement à l'étude et les mécanismes selon lesquels l'enseignement est dispensé. À une exception près (décrite ci-dessous), les catégories d'élèves/étudiants et les groupes d'âge sont en principe tous inclus : les enfants (y compris les enfants ayant des besoins d'éducation spécifiques), les adultes, les ressortissants nationaux, les ressortissants étrangers, ainsi que les élèves/étudiants qui suivent une formation à distance, un enseignement spécialisé ou adapté ou encore une formation organisée par un ministère autre que le ministère de l'Éducation, à condition que l'enseignement dispensé ait pour principal objectif de former les individus. Toutefois, les données sur les dépenses de formation initiale et les effectifs scolarisés excluent l'enseignement technique et la formation professionnelle dispensés en entreprise, sauf s'il s'agit de formations en alternance considérées comme faisant explicitement partie du système d'éducation.

Les formations qui s'adressent aux adultes ou qui sont de type extrascolaire sont prises en considération pour autant qu'elles comportent des cours ou des matières analogues à ceux de l'enseignement « ordinaire » ou qu'elles soient sanctionnées par des diplômes équivalents à ceux délivrés à l'issue de formations relevant de l'enseignement ordinaire. Sont exclues les formations que les adultes suivent essentiellement par intérêt personnel, dans un souci d'épanouissement ou à des fins récréatives.

■ **Calcul des moyennes internationales**

La plupart des indicateurs présentent la moyenne des pays de l'OCDE et, dans certains cas, le total des pays de l'OCDE.

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le total de l'OCDE est la moyenne pondérée des données de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Il correspond donc à la valeur de l'indicateur dans toute la zone de l'OCDE. Il permet par exemple de comparer le montant des dépenses de divers pays à celui de toute la zone de l'OCDE, une entité unique constituée de tous les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont fiables.

Il convient de souligner que le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes et totaux de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas (code « a ») ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable (code « n ») dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays (code « a »), la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Dans les tableaux sur le financement qui contiennent les données de 1995, les moyennes et totaux de l'OCDE sont calculés sur la seule base des pays dont les données de 1995 et de 2004 sont disponibles. Cette méthode a été retenue, car elle permet de comparer l'évolution des moyennes et totaux de l'OCDE pendant la période de référence, abstraction faite de la variation due à l'exclusion de pays dont les données de certaines années ne sont pas disponibles.

Un grand nombre d'indicateurs présentent également la moyenne des 19 pays de l'OCDE qui sont membres de l'Union européenne (UE-19) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées, en l'occurrence l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

■ **La classification des niveaux d'enseignement**

La classification des niveaux d'enseignement s'inspire de la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97). Le principal changement apporté à la CITE-97 par rapport à l'ancienne version (CITE-76) est la mise en place d'un cadre de classification multidimensionnel, qui permet de mettre en concordance le contenu d'enseignement des programmes sur base de critères de classification multiples. La CITE est un instrument conçu pour recueillir des données statistiques sur l'éducation à l'échelle internationale. Elle distingue six niveaux d'enseignement. Le glossaire (www.oecd.org/edu/eqg2007) décrit les niveaux de la CITE de manière détaillée et l'annexe 1 indique les âges typiques d'obtention des diplômes correspondant aux principaux programmes d'enseignement par niveau de la CITE.

■ **Symboles remplaçant les données manquantes**

Six symboles sont utilisés dans les tableaux et les graphiques pour signaler les données manquantes.

- a* Les données de la catégorie sont sans objet.
- c* Les observations sont trop peu nombreuses pour calculer des estimations fiables (par exemple les données portent sur moins de 3 % des élèves ou les établissements ne sont pas suffisamment nombreux pour faire des déductions valides). Néanmoins ces valeurs sont incluses dans le calcul des moyennes.
- m* Les données ne sont pas disponibles.
- n* L'ordre de grandeur est négligeable ou nul.
- w* Les données ont été exclues à la demande du pays concerné.
- x* Les données sont incluses sous une autre rubrique/dans une autre colonne du tableau (par exemple, « x(2) » signifie que les données sont incluses dans la colonne n° 2).
- ~ La moyenne n'est pas comparable aux autres niveaux d'enseignement.

■ **Autres références**

Le site www.oecd.org/edu/eqg2007 décrit de manière détaillée les méthodes utilisées pour calculer les valeurs des indicateurs, explique comment interpréter ces valeurs dans les différents contextes nationaux et donne des renseignements sur les sources de données sollicitées.

Les données sur lesquelles se fondent les indicateurs et le glossaire détaillé des termes techniques utilisés dans cette publication peuvent également être consultés sur ce site.

Tout changement introduit dans l'édition de 2007 de *Regards sur l'éducation* après impression sera indiqué sur le site www.oecd.org/edu/eag2007.

Le site du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (www.pisa.oecd.org) décrit cette enquête, dont les résultats sont à la base de nombreux indicateurs de cette publication.

Comme l'édition de 2006, cette édition de *Regards sur l'éducation* utilise « StatLinks », la solution de publication en ligne de l'OCDE : tous les graphiques et tableaux de la présente édition de *Regards sur l'éducation* sont accompagnés d'un lien hypertexte (URL) qui donne accès à un classeur au format Excel contenant les données de référence. Ces liens sont stables et ne seront pas modifiés à l'avenir. De plus, il suffit aux lecteurs de la version électronique de *Regards sur l'éducation* de cliquer sur ces liens pour ouvrir les classeurs correspondants dans une autre fenêtre.

Codes des entités territoriales

Les codes suivants sont utilisés dans certains graphiques. Les noms des pays ou entités territoriales sont repris dans le texte. Notez que dans certains tableaux, les Communautés flamande et française de Belgique sont parfois désignées, respectivement, par les abréviations « Belgique (Fl.) » et « Belgique (Fr.) ».

DEU Allemagne	HUN Hongrie
ENG Angleterre	IRL Irlande
AUS Australie	ISL Islande
AUT Autriche	ISR Israël
BEL Belgique	ITA Italie
BFL Belgique (Communauté flamande)	JPN Japon
BFR Belgique (Communauté française)	LUX Luxembourg
BRA Brésil	MEX Mexique
CAN Canada	NOR Norvège
CHL Chili	NZL Nouvelle-Zélande
KOR Corée	NLD Pays-Bas
DNK Danemark	POL Pologne
SCO Écosse	PRT Portugal
ESP Espagne	SVK République slovaque
EST Estonie	CZE République tchèque
USA États-Unis	UKM Royaume-Uni
RUS Fédération de Russie	SVN Slovénie
FIN Finlande	SWE Suède
FRA France	CHE Suisse
GRC Grèce	TUR Turquie

RÉFÉRENCES

- Bowles, S.** et **H. Gintis** (2000), “Does Schooling Raise Earnings by Making People Smarter?”, K. Arrow, S. Bowles and S. Durlauf (eds.), *Meritocracy and Economic Inequality*, Princeton University Press, Princeton.
- Eccles, J.S.** (1994), “Understanding women’s educational and occupational choices: Applying the Eccles *et al.* model of achievement-related choices”, *Psychology of Women Quarterly*, Vol. 18, Blackwell Publishing, Oxford.
- Kelo, M., U. Teichler** et **B. Wächter** (eds.) (2005), “EURODATA: Student Mobility in European Higher Education”, Verlags and Mediengesellschaft, Bonn, 2005.
- OCDE** (2002), *Regards sur l’éducation : Les indicateurs de l’OCDE – Édition 2002*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2004a), *Apprendre aujourd’hui, réussir demain : Premiers résultats de PISA 2003*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2004b), *Résoudre des problèmes, un atout pour réussir : Premières évaluations des compétences transdisciplinaires issues de PISA 2003*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2004c), *Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2004d), *Regards sur l’éducation : Les indicateurs de l’OCDE – Édition 2004*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2005a), *Tendances des migrations internationales – Édition 2004*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2005b), *PISA 2003 Technical Report*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2005c), *Regards sur l’éducation : Les indicateurs de l’OCDE – Édition 2005*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2006a), *Regards sur l’éducation : Les indicateurs de l’OCDE – Édition 2006*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2006b), *Where Immigrant Students Succeed: A Comparative Review of Performance and Engagement in PISA 2003*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2006c), *Statistiques des recettes publiques 1965-2005*, OCDE, Paris.
- Tremblay, K.** (2005) “Academic Mobility and Immigration”, *Journal of Studies in International Education*, Vol. 9, n° 3, Association for Studies in International Education, Thousands Oaks, pp. 1-34.

TABLE DES MATIÈRES

Noms des
indicateurs
de l'édition
2006

Avant-propos	3	
Éditorial	13	
Introduction	19	
Guide du lecteur	23	
CHAPITRE A LES RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET L'IMPACT DE L'APPRENTISSAGE	27	
Indicateur A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte ?	28	A1
Tableau A1.1.a. Niveau de formation de la population adulte (2005)	41	
Tableau A1.2.a. Population de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire (2005)	42	
Tableau A1.3.a. Population de titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire (2005)	43	
Tableau A1.4. Domaines d'études (2004)	44	
Tableau A1.5. Ratio de diplômés du niveau CITE 5A de 25 à 34 ans et de diplômés du niveau CITE 6 de 30 à 39 ans par rapport aux diplômés des niveaux CITE 5A et 6 de 55 à 64 ans, selon le domaine d'études (2004)	45	
Indicateur A2 Combien d'étudiants parviennent-ils au terme de leurs études secondaires ?	46	A2
Tableau A2.1. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2005)	55	
Tableau A2.2. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (1995-2005)	56	
Tableau A2.3. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires (2005)	57	
Indicateur A3 Combien d'étudiants parviennent-ils au terme de leurs études tertiaires ?	58	A3
Tableau A3.1. Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (2005)	72	
Tableau A3.2. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (1995-2005)	73	
Tableau A3.3. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire par domaine d'études (2005)	74	
Tableau A3.4. Diplômés en sciences, selon le sexe (2005)	75	
Tableau A3.5. Rapport entre la motivation en mathématiques à l'âge de 15 ans (PISA 2003) et les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A, selon le sexe	76	
Tableau A3.6. Taux de survie dans l'enseignement tertiaire (2004)	77	
Indicateur A4 Quelles sont les ambitions des élèves en matière de formation?	78	
Tableau A4.1.a. Répartition des élèves selon le niveau de formation escompté (2003)	89	

Tableau A4.2a.	Pourcentage d'élèves comptant obtenir un diplôme de niveau CITE 5A ou 6, selon le niveau de compétence en mathématiques (2003).....	90
Tableau A4.3a.	Pourcentage d'élèves comptant obtenir un diplôme de niveau CITE 5A ou 6, selon le sexe (2003).....	91
Tableau A4.4.	Rapports de cotes (odds ratios) de l'obtention escomptée d'un diplôme de niveau CITE 5A ou 6, selon le statut socioéconomique des élèves (2003).....	92
Tableau A4.5.	Rapports de cotes (odds ratios) de l'obtention escomptée d'un diplôme de niveau CITE 5A ou 6, selon le statut d'autochtone ou d'allochtone (2003).....	93
Indicateur A5	Quelles sont les attitudes des élèves à l'égard des mathématiques?	94
Tableau A5.1.	Moyenne des indices relatifs aux attitudes des élèves à l'égard des mathématiques, à leurs stratégies d'apprentissage et à leur perception de l'école (2003).....	104
Tableau A5.2a.	Corrélation entre les indices relatifs aux attitudes des élèves à l'égard des mathématiques et leur performance en mathématiques (2003).....	105
Tableau A5.2b.	Corrélation entre les indices relatifs aux stratégies d'apprentissage des élèves et leur performance en mathématiques (2003).....	106
Tableau A5.2c.	Corrélation entre les indices relatifs à la perception de l'école par les élèves et leur performance en mathématiques (2003).....	107
Indicateur A6	Quel est l'impact du statut d'autochtone ou d'allochtone sur les performances des élèves?	108
Tableau A6.1a.	Différences de performance en mathématiques selon le statut d'autochtone ou d'allochtone (2003).....	117
Tableau A6.2a.	Répartition des élèves autochtones entre les niveaux de l'échelle PISA de culture mathématique (2003).....	117
Tableau A6.2b.	Répartition des élèves de la deuxième génération entre les niveaux de l'échelle PISA de culture mathématique (2003).....	118
Tableau A6.2c.	Répartition des élèves de la première génération entre les niveaux de l'échelle PISA de culture mathématique (2003).....	118
Tableau A6.3.	Indice de motivation instrumentale en mathématiques et performance des élèves en mathématiques (2003).....	119
Indicateur A7	Le niveau socioéconomique des parents affecte-t-il la participation des jeunes à l'enseignement tertiaire?	120
Indicateur A8	Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi?	128
Tableau A8.1a.	Taux d'emploi et niveau de formation selon le sexe (2005).....	136
Tableau A8.2a.	Taux de chômage et niveau de formation selon le sexe (2005).....	138
Tableau A8.3a.	Évolution du taux d'emploi selon le niveau de formation (1991-2005) ..	140
Tableau A8.4a.	Évolution du taux de chômage selon le niveau de formation (1991-2005).....	142

Indicateur A9	Quels sont les avantages économiques liés à l'éducation?	144	A9
Tableau A9.1.a.	Revenus professionnels relatifs de la population percevant des revenus du travail (2005 ou année de référence indiquée)	162	
Tableau A9.1.b.	Écarts de revenus professionnels entre les hommes et les femmes (2005 ou année de référence indiquée).....	164	
Tableau A9.2.a.	Évolution des revenus professionnels relatifs de la population adulte (1997-2005).....	165	
Tableau A9.3.	Évolution des écarts de revenus professionnels entre hommes et femmes (1997-2005).....	166	
Tableau A9.4.a.	Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le niveau de revenus professionnels et le niveau de formation (2005 ou année de référence indiquée).....	168	
Tableau A9.5.	Taux de rendement interne privé à l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (CITE 3/4) (2003).....	171	
Tableau A9.6.	Taux de rendement interne privé à l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires (CITE 5/6) (2003).....	171	
Tableau A9.7.	Taux de rendement interne public à l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (CITE 3/4) (2003).....	172	
Tableau A9.8.	Taux de rendement interne public à l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires (CITE 5/6) (2003).....	172	
CHAPITRE B	LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES INVESTIES DANS L'ÉDUCATION	173	
Indicateur B1	Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant?	176	B1
Tableau B1.1.a.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus (2004).....	193	
Tableau B1.1.b.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R&D (2004).....	194	
Tableau B1.2.	Répartition (en pourcentage) des dépenses au titre des établissements d'enseignement par rapport aux effectifs d'élèves/étudiants, selon le niveau d'enseignement (2004).....	195	
Tableau B1.3.a.	Dépenses par élève au titre des établissements d'enseignement cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires, tous services confondus (2004).....	196	
Tableau B1.3.b.	Dépenses par étudiant au titre des établissements d'enseignement cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires, tous services confondus (2004).....	197	
Tableau B1.4.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus, en proportion du PIB par habitant (2004).....	198	
Tableau B1.5.	Variation des dépenses par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus, en fonction de différents facteurs, selon le niveau d'enseignement (1995, 2004).....	199	

Indicateur B2	Quelle proportion de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation?	200	B2
Tableau B2.1.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2004)	212	
Tableau B2.2.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2004)	213	
Tableau B2.3.	Variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement (1995, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004)	214	
Tableau B2.4.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon la provenance du financement et par niveau d'enseignement (2004)	215	
Indicateur B3	Quelle est la répartition entre investissements public et privé en matière d'éducation?	216	B3
Tableau B3.1.	Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (1995, 2004) ..	225	
Tableau B3.2a.	Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (1995, 2004)	226	
Tableau B3.2b.	Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (1995, 2004)	227	
Tableau B3.3.	Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation (1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004)	228	
Indicateur B4	Quel est le montant des dépenses publiques totales d'éducation?	230	B4
Tableau B4.1.	Total des dépenses publiques d'éducation (1995, 2004)	237	
Tableau B4.2.	Répartition du total des dépenses publiques d'éducation (2004)	238	
Indicateur B5	Quels sont les montants des frais de scolarité et des aides publiques dans l'enseignement tertiaire?	240	B5
Tableau B5.1a.	Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A (année académique 2004-2005)	253	
Tableau B5.1b.	Répartition des aides financières aux étudiants dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2004-2005)	255	
Tableau B5.1c.	Aides financières sous forme de prêts d'études publics aux étudiants dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2004-2005)	257	
Tableau B5.2.	Subventions publiques aux ménages et autres entités privées, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB, dans l'enseignement tertiaire (2004)	259	
Indicateur B6	À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées?	260	B6
Tableau B6.1.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2004)	268	

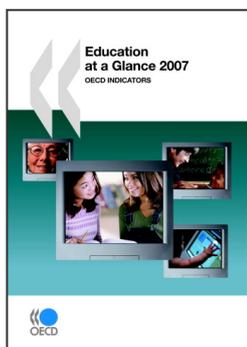
Tableau B6.2.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2004).....	269
Indicateur B7	Quelle est l'efficience de l'exploitation des ressources dans l'éducation?	270
Tableau B7.1.	Estimation de l'efficience technique du secteur public dans le primaire et le premier cycle du secondaire	277
CHAPITRE C	ACCÈS À L'ÉDUCATION, PARTICIPATION ET PROGRESSION	279
Indicateur C1	Quelle est l'importance de la filière professionnelle?	280
Tableau C1.1.	Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire (2005).....	287
Tableau C1.2.	Dépenses annuelles par élève au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus, selon les filières d'enseignement (2004).....	288
Tableau C1.3.	Performance des élèves de 15 ans en mathématiques selon les filières d'enseignement (2003).....	289
Indicateur C2	Quels sont les effectifs scolarisés?	290
Tableau C2.1.	Taux de scolarisation selon l'âge (2005).....	302
Tableau C2.2.	Évolution des taux de scolarisation (1995-2005).....	303
Tableau C2.3.	Caractéristiques de la transition entre l'âge de 15 et de 20 ans, selon le niveau d'enseignement (2005).....	304
Tableau C2.4.	Taux d'accès dans l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux inscrits (2005).....	305
Tableau C2.5.	Évolution des taux d'accès dans l'enseignement tertiaire (1995-2005).....	306
Tableau C2.6.	Étudiants de l'enseignement tertiaire selon le type d'établissement et le mode de fréquentation (2005).....	307
Indicateur C3	Qui sont les étudiants mobiles et où choisissent-ils d'étudier?	308
Tableau C3.1.	Étudiants en mobilité et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000, 2005).....	330
Tableau C3.2.	Répartition des étudiants en mobilité et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, selon le pays d'origine (2005).....	331
Tableau C3.3.	Répartition des ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, selon le pays d'accueil (2005).....	333
Tableau C3.4.	Répartition des étudiants en mobilité et des étudiants étrangers selon le niveau et le type de programme tertiaire (2005).....	335
Tableau C3.5.	Répartition des étudiants en mobilité et des étudiants étrangers selon le domaine d'études (2005).....	336
Tableau C3.6.	Évolution du nombre d'étudiants scolarisés en dehors de leur pays d'origine (de 2000 à 2005).....	337
Tableau C3.7.	Pourcentage de diplômes tertiaires délivrés à des étudiants en mobilité et à des étudiants étrangers, selon le type de programme tertiaire (2005).....	338

C1, C2

C3

Indicateur C4	Les jeunes réussissent-ils leur transition des études à l'emploi?	340	C4
Tableau C4.1a.	Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes de 15 à 29 ans (2005).....	350	
Tableau C4.2a.	Pourcentage de jeunes en formation et hors formation (2005).....	352	
Tableau C4.3.	Pourcentage de jeunes chômeurs non scolarisés dans leur cohorte d'âge (2005).....	354	
Tableau C4.4a.	Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (1995-2005).....	356	
Indicateur C5	Les adultes participent-ils à la formation continue?	360	C5
Tableau C5.1a.	Taux de participation à des activités de formation continue non formelle liée à l'emploi et estimation du nombre d'heures consacré à celles-ci, selon le niveau de formation (2003).....	367	
Tableau C5.1b.	Estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle liée à l'emploi, selon le sexe (2003).....	369	
Tableau C5.1c.	Estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle liée à l'emploi, selon le niveau de formation (2003).....	371	
CHAPITRE D	ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION SCOLAIRE	373	
Indicateur D1	Combien de temps les élèves passent-ils en classe?	374	D1
Tableau D1.1.	Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2005).....	384	
Tableau D1.2a.	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 9 à 11 ans (2005).....	385	
Tableau D1.2b.	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 12 à 14 ans (2005).....	386	
Indicateur D2	Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes?	388	D2
Tableau D2.1.	Taille moyenne des classes selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2005).....	398	
Tableau D2.2.	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2005).....	399	
Tableau D2.3.	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant selon le type d'établissement (2005).....	400	
Indicateur D3	Quel est le niveau de salaire des enseignants?	402	D3
Tableau D3.1.	Salaire des enseignants (2005).....	416	
Tableau D3.2.	Évolution du salaire des enseignants (1996 et 2005).....	418	
Tableau D3.3a.	Ajustements du salaire de base des enseignants dans les établissements publics (2005).....	419	
Tableau D3.4.	Modalités du contrat de travail des enseignants (2005).....	421	
Indicateur D4	Quel est le temps de travail des enseignants?	422	D4
Tableau D4.1.	Organisation du temps de travail des enseignants (2005).....	432	

Indicateur D5	Comment les systèmes d'éducation contrôlent-ils les performances des établissements d'enseignement?	434
Tableau D5.1.	Évaluation des établissements publics dans le premier cycle du secondaire (2005)	440
Tableau D5.2.	Utilisation des données provenant des évaluations scolaires et responsabilisation des établissements dans le premier cycle du secondaire (2005)	441
ANNEXE 1	CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS	443
Tableau X1.1a.	Âges typiques d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire	444
Tableau X1.1b.	Âges typiques d'obtention d'un diplôme post-secondaire non tertiaire	445
Tableau X1.1c.	Âges typiques d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire	446
Tableau X1.2a.	Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, pays membres de l'OCDE	447
Tableau X1.2b.	Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, économies partenaires	448
Tableau X1.3.	Récapitulatif des conditions d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (CITE 3)	449
ANNEXE 2	STATISTIQUES DE RÉFÉRENCE	451
Tableau X2.1.	Vue d'ensemble des principales variables relatives au contexte économique (période de référence : année civile 2004, prix courants de 2004)	452
Tableau X2.2.	Statistiques de référence (période de référence : année civile 2004, prix courants de 2004)	453
Tableau X2.3.	Statistiques de référence (période de référence : année civile 1995, prix courants de 1995)	454
Tableau X2.4.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus (2004, USD)	455
Tableau X2.5.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus (2004, EUR)	456
Tableau X2.6a.	Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants, selon le niveau d'enseignement (1996, 2005)	457
Tableau X2.6b.	Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (1996, 2005)	459
Tableau X2.6c.	Salaire des enseignants (2005)	460
Tableau X2.7	Recettes fiscales sous les principales rubriques en pourcentage du PIB, 2004	461
ANNEXE 3	SOURCES, MÉTHODES ET NOTES TECHNIQUES	463
Références		465
Liste des participants à cette publication		467
Autres publications de l'OCDE		471



Extrait de :
Education at a Glance 2007
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2007-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Indicateur C2 Quels sont les effectifs scolarisés? », dans *Education at a Glance 2007 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2007-21-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.